Split by PDF Splitter

Le «fond» : l'éclairage public

Split by PDF Splitter

RECOMMANDATIONS DU PLAN LUMIÈRE

Principe général : Apporter, via l'éclairage, une ambiance confortable et accueillante pour les lieux de vie (les «entités»).

Les recommandations du Plan Lumière pour l'entité des Trixhes (voir périmètre défini) se situent à plusieurs niveaux :

1. Au niveau des **tonalités des sources lumineuses** : passage à des sources **blanc chaud** (+/- 3000 K)
2. Au niveau de l'**implantation des appareils d'éclairage** : passage à des **niveaux moyens** (5 à 7 m)
3. Au niveau des **modèles de luminaires** : utilisation de **2 modèles urbains distincts**, un pour les voiries automobiles, l'autre pour les chemins piétons.

Deux **coupes-types** ont été réalisées afin d'illustrer ces recommandations sur deux cas concrets (une voirie automobile et un chemin piéton : voir page suivante).

Tonalités :

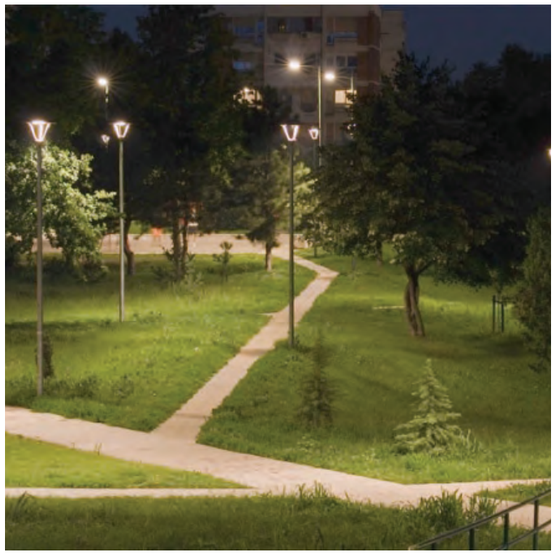

Exemples de sources de ton blanc chaud (+/- 3000K)

Modèles :

Voiries automobiles

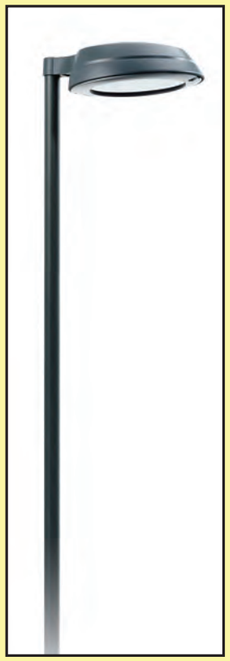

Type CITY SOUL (HIT ou LED)

Type MAYA (HIT ou LED)

Chemins piétons

Type MELANTHIA (HIT)

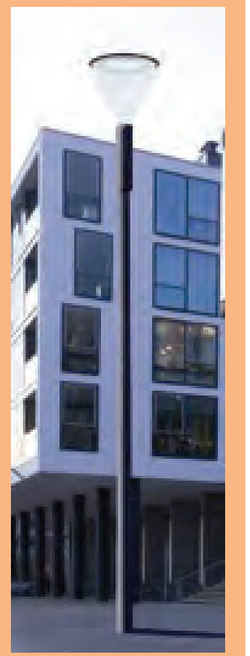

Type METRONOMIS (LED)

Split by PDF Splitter

Les entrées de logements / d'équipements communautaires

Positionnement des appareils de manière à apporter un éclairage suffisant au niveau des entrées des logements et des équipements communautaires.

Si nécessaire, ajout d'un projecteur complémentaire sur le mât d'éclairage public